



“Nous avons déjà eu l’occasion d’apprécier le sérieux des programmes de recherche financés par la Fondation ARC. Ainsi, nous avons pris notre décision de leur léguer nos assurances-vie à notre décès.”

Mauricette et Jack, Paris

“J’ai désigné la Fondation ARC légataire à mon décès. Les chercheurs ont tant besoin du soutien du plus grand nombre pour combattre ce fléau qu’est le cancer.”

Simone P, Isère



Seules les photos ont été changées pour respecter la confidentialité de nos bienfaiteurs.

Transmettez à la Fondation ARC

Votre legs, donation ou assurance-vie est entièrement consacré à la recherche sur le cancer.

Chaque année, la Fondation ARC consacre près de 30 millions d’euros à des programmes de recherche et apporte son soutien à près de 280 nouveaux projets.

La Fondation ARC est **reconnue d’utilité publique**.

Les legs, donations et assurances-vie qu’elle reçoit sont totalement **exonérés de droits de succession**.



La Fondation ARC se soumet chaque année à des contrôles effectués par l’organisme du Don en confiance qui assure une gestion rigoureuse, désintéressée, et en toute transparence de la Fondation.

Ses comptes sont également certifiés par un commissaire aux comptes.

Je suis à votre écoute et me ferai un plaisir de répondre à vos questions, en toute confidentialité.

Claire Genevray



Claire Genevray,
Responsable
Relations Testateurs

N’hésitez pas à me contacter :

01 45 59 59 62

cgenevray@fondation-arc.org

Fondation ARC – Claire GENEVRAY
9 rue Guy Môquet – 94803 Villejuif

www.fondation-arc.org

Merci à tous nos bienfaiteurs !



C’EST SI BON DE LÉGUER !

Johanna, gymnaste, 92 ans.

COMME JOHANNA, SOUTENEZ LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Un legs, une donation ou une assurance-vie contribuent à l’accélération de la recherche sur le cancer.

On a tous quelque chose à transmettre aux chercheurs.

VOTRE GÉNÉROSITÉ REND DE TELLES AVANCÉES POSSIBLES

Cancers avancés ou métastatiques : UN ESPOIR POUR LES PATIENTS



Dr Eric ANGEVIN
et Pr Jean-Charles SORIA,
Coordonnateurs de cet essai clinique*
à l'Institut Gustave Roussy, Villejuif

L'objectif de la médecine de précision est de parvenir à cibler une anomalie moléculaire impliquée dans la progression d'un cancer afin de traiter le patient avec plus d'efficacité.

Grâce aux bienfaiteurs de la Fondation ARC, les recherches sur cette médecine de précision ont connu une avancée en 2017. Dans le cadre d'un essai clinique, de phase précoce, les médecins ont pu tester l'efficacité et la tolérance d'une molécule innovante spécifique chez des malades atteints de différents cancers.

Cette nouvelle molécule ciblait deux anomalies moléculaires identifiées dans les cellules tumorales de ces patients.

Les résultats sont très encourageants. Associée à la chimiothérapie, la molécule testée a permis de stabiliser la maladie dans 74 % des cas.

*En partenariat avec l'Institut National du Cancer.

Participation de la Fondation ARC : près de 350 000 €.



Philippe CHAVRIER,
Directeur de Recherche CNRS, Institut Curie, Paris
Prix Fondation ARC Equipe à l'honneur 2017

“Je suis biologiste cellulaire et travaille sur l'étude de la migration et de l'invasion tumorale dans les cancers du sein et autres carcinomes. Les recherches de mon équipe ont pour objectif de comprendre notamment pourquoi des cellules cancéreuses peuvent passer des barrières tissulaires et former des métastases.

La Fondation ARC nous aide beaucoup pour travailler à identifier les mécanismes à l'origine de ces problématiques qui valent pour une majorité de cancers. Le but est de trouver de nouveaux traitements pour empêcher ou retarder la dissémination du cancer.”

Soutien de la Fondation ARC : près de 295 000 €.



Pr Nicolas BARRY DELONGCHAMP,
Institut Necker, Paris

“Je travaille depuis plus de 15 ans sur le cancer de la prostate. Aujourd'hui, nous proposons d'identifier et d'évaluer en laboratoire des traitements individualisés dépendant des caractéristiques moléculaires et anatomiques du cancer.

Grâce aux financements de nos recherches par la Fondation ARC, nous espérons pouvoir comprendre comment soigner nos patients en préservant mieux leur intégrité corporelle et leur qualité de vie.”

Soutien de la Fondation ARC : 50 000 €.

TROUVER DES VOIES THÉRAPEUTIQUES NOUVELLES POUR LES PATIENTS



Jean-Ehrland RICCI,
Directeur de Recherche Inserm, Centre méditerranéen de médecine moléculaire, Nice

Il est fondamental de pouvoir prédire si un patient répondra bien à tel ou tel traitement, et de développer des alternatives thérapeutiques innovantes pour les patients qui ne répondent pas en raison de résistances aux traitements actuels.

Face à ces problèmes rencontrés par certains patients atteints de lymphome, la Fondation ARC accompagne actuellement un programme de recherche ambitieux sur 3 ans.

Il vise à évaluer la tolérance et l'efficacité de nouvelles molécules ciblant le métabolisme des cellules de lymphome chez des patients ayant développé des résistances, afin de leur proposer de nouvelles opportunités de traitement.

Soutien de la Fondation ARC : 450 000 €.

Programme labellisé Fondation ARC

2017 - 2018	lancement de l'essai clinique et des études en laboratoire
2018 - 2019	premiers résultats des études génétiques
2019 - 2020	validation clinique des marqueurs de prédiction de la réponse aux nouveaux traitements

COMMENT AGIR POUR ACCÉLÉRER LA RECHERCHE SUR LE CANCER

LE LEGS

Il donne la possibilité de transmettre par testament tout ou partie de vos biens à la Fondation ARC après votre décès ou celui de votre conjoint survivant. Vous êtes libre de modifier votre testament à tout moment.

LA DONATION

La donation se fait de votre vivant et doit faire l'objet d'un acte notarié. Elle vous permet de transmettre également une somme d'argent, un bien mobilier ou un bien immobilier à la Fondation ARC.

L'ASSURANCE-VIE

L'assurance-vie est un contrat d'épargne qui vous permet de reverser un capital ou une rente à la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer. Si vous possédez déjà une assurance-vie, il vous suffit de désigner la Fondation ARC, en précisant son adresse, comme bénéficiaire.